



21,4 km

Au bas de la pente, tourner à droite sur le bas-côté, passer sous le pont de l'A 12 et poursuivre à droite sur la piste en terre. Rejoindre la route à gauche, traverser le carrefour puis monter légèrement à droite sur un large chemin forestier.

Au sommet de la côte, nous filons en replat.



22,3 km

Descendre à gauche sur une belle allée en terre.

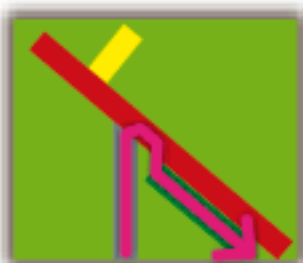
Nous repassons sous le pont de l'A 12 et poursuivons tout droit.



22,7 km

Laisser l'allée principale pour un large chemin bosselé à droite.

Au bas de la pente, au sortir de la forêt, nous continuons tout droit sur une route partiellement goudronnée.



23,0 km

Prendre la rue du Pont Colbert à droite puis rejoindre la piste cyclable à droite le long de la chaussée.

Nous suivons le tracé de la piste cyclable, passons de nouveau sous l'A 12 puis sur le pont au-dessus de la voie ferrée.



23,9 km

Laisser la piste cyclable et traverser la départementale par les passages piétons à gauche. Rejoindre alors une nouvelle piste cyclable à gauche. Poursuivre ensuite tout de suite à droite, toujours en piste cyclable.

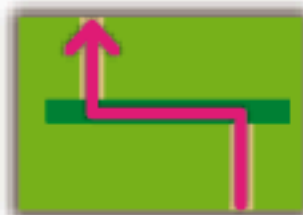
Nous partons dans un long faux-plat montant.



24,9 km

Au bout de piste cyclable, monter deux fois à gauche sur une allée en sable damé.

Nous passons le pont au-dessus de l'A 86.



25,1 km

Retrouver une nouvelle piste cyclable, à gauche au sortir du chemin. Quitter celle-ci à 160 m pour une belle allée forestière à droite.



25,7 km

Virer à droite, puis encore à droite à la fourche à 120 m.

Nous restons sur l'allée principale et suivons le balisage blanc et rouge.



26,8 km

Tourner à droite au carrefour des Trois Barrières.

Nous filons sur une allée de plus en plus large.